

SEANCE DU 24 MAI 2022

COMMUNE DE LA CHAPELLE CRAONNAISE (Mayenne)

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre mai, le Conseil Municipal de la commune de LA CHAPELLE CRAONNAISE dûment convoqué le treize avril s'est réuni en session ordinaire, à la salle Benjamin Anger sous la présidence de Monsieur Gérard LECOT, Maire.

Étaient présents : M COUËTOUX DU TERTRE Christophe, adjoints,
Mmes, GUINEHEUX Estelle, BARBÉ Viorika et PRAMPART Maryline. MM. HOUTIN Jean-Christophe AUBERT Hervé et BOITTIN Etienne,
M. GAROT Rémi est arrivé à 21h38.
Formant la majorité des membres en exercice

Était absente excusée : M.BEAUMONT David a donné pouvoir à M AUBERT Hervé et Mme CHAUDET Denise a donné pouvoir à M Jean-Christophe HOUTIN ;

Le Conseil Municipal a désigné Mme PRAMPART Maryline, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, en qualité de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers : En exercice 11
Quorum 06
Présents 8 puis 9
Votants 8 puis 9

Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 avril 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
APPROUVE à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 13/04/2022.

Ordre du jour

- Approbation des Comptes de Gestions 2021
- Vote des Comptes Administratifs 2021
- Ouverture de crédit pour régler la facture de l'achat informatique

Questions diverses :

- Circulation dans le bourg
- Disparition table pique-nique plan d'eau
- Passage des Boucles de la Mayenne le 28 mai 2022
- Devis du transformateur Lotissement de la Touche
- Aménagement du centre bourg : trottoirs et chicanes
- Reprise du restaurant : état avancement
- Projet du local stockage terrain de foot : RDV avec cabinet Architect BLEU ARCHI
- Arrêt maladie Thierry METAIRIE

Délib 2022-05-01 : Approbation des Comptes de Gestion du Percepteur 2021 – Budgets Commune et Lotissement des Acacias.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan financier de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2021, par le Receveur, visé et certifié par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délib 2022-05-02 : Vote des Comptes Administratifs 2021

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Christophe COUËTOUX DU TERTRE, 2^{ème} adjoint au maire, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2021 dressés par Monsieur LECOT Gérard, Maire, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1°) **Lui donne acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou	RECETTES ou	DEPENSES ou	RECETTES ou	DEPENSES ou	RECETTES ou
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
Résultats reportés commune 2019		13 721,12		54 437,84	0,00	68 158,96
Opérations de l'exercice	202 240,56	236 457,14	189 585,29	149 181,55	391 825,85	385 638,69
TOTAUX	202 240,56	250 178,26	189 585,29	203 619,39	391 825,85	453 797,65
Part affectée à l'investissement						
Résultat de clôture	34 216,58		-40 403,74		-6 187,16	
Restes à réaliser					0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	202 240,56	250 178,26	189 585,29	203 619,39	391 825,85	453 797,65
RESULTATS DEFINITIFS	47 937,70		14 034,10		61 971,80	

COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou	RECETTES ou	DEPENSES ou	RECETTES ou	DEPENSES ou	RECETTES ou
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
Résultats reportés				319,00	0,00	319,00
Opérations de l'exercice	45,25	0,00	3 403,43	0,00	3 448,68	0,00
TOTAUX	45,25	0,00	3 403,43	319,00	3 448,68	319,00
Résultat de clôture	-45,25		-3 403,43		-3 448,68	
Restes à réaliser					0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	45,25	0,00	3 403,43	319,00	3 448,68	319,00
RESULTATS DEFINITIFS	-45,25		-3 084,43		-3 129,68	

2°) **constate**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de la section de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) **reconnait** la sincérité des restes à réaliser.

4°) **vote et arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

5°) **ont signé** au registre de délibération les membres présents.

Délib 2022-05-03 : Ouverture de crédit pour régler la facture de l'achat informatique

Le matériel informatique a été livré le 21 avril 2022. La facture total s'élève à 829,59 € HT soit 995,50 € TTC.

Afin d'honorer cette facture, il est proposé les modifications budgétaires suivantes :

Section Investissement			
Chap/ articles	Libellé	Recettes	dépenses
2183	Acquisition matériel informatique		+ 1000 €
020	Dépenses imprévues		- 1000 €
Après délibération le Conseil Municipal autorise Total modification n°1		0	0
Pour mémoire BP 2022		156 237.11 €	156 237.11 €
Total section d'investissement		156 237.11 €	1562 37.11 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à **l'unanimité**
ACCEPTE les modifications budgétaires afin que la facture puisse être honorée.

Questions diverses :

➤ **Circulation dans le bourg**

Suite à la déviation mise en place depuis le 25 avril de la RD 771 et en raison des nombreuses plaintes des habitants et des incivilités constatés, il a été décidé de faire un signalement auprès de la Gendarmerie de Craon et de contacter Monsieur BOULEAU du Conseil Départemental de la Mayenne pour mettre en place des éléments permettant la réduction de la vitesse.

Les chicanes mises en place pourrait perdurer dans le temps.

➤ **Disparition table pique-nique plan d'eau**

Thierry a constaté qu'une table sous le préau du plan d'eau avait été volée. Le vol est intervenu durant le w-e du 23-24 avril. Une plainte a été déposée à la gendarmerie de Craon le 29/04/2022.

Pour rappel, elles ne sont pas scellées. Il va falloir en commander une nouvelle.

➤ **Passage des Boucles de la Mayenne le 28 mai 2022**

Une réunion a été organisée hier soir à l'attention des 18 signaleurs inscrits.

Un flyer a été réalisé pour informer les habitants. Il a été diffusé sur le site internet et Facebook dès lundi et sera distribué dans les boîtes aux lettres. Les chicanes vont être enlevées et le Comité des fêtes a été sollicité pour mettre à disposition des barrières.

➤ **Devis du transformateur Lotissement de la Touche**

Le devis a été transmis à la Mairie le 21/04/2022 par ENEDIS. Le coût s'élève à 1 941,20 € HT soit 2.329,44 € TTC.

Le devis a été transmis à l'Assurance le 06/05/2022. Nous sommes en attente d'un retour.

Il n'y a pas de franchise. Il serait opportun d'en informer Thierry.

➤ **Aménagement du centre bourg : trottoirs et chicanes**

La sécurisation du bourg est nécessaire comme la réfection des trottoirs endommagés devant la Mairie, chez Mme LESAULNIER et Mme DANSOU. Il faudrait prévoir dans les prochaines semaines une réunion des Commissions Voiries et Bâtiments. Il faudrait faire appel à une entreprise (CREPEAU à VILLIERS-CHARLEMAGNE) pour établir un devis pour la peinture (délimitations, stationnement et passages piétons) et retravailler sur le placement des chicanes.

Les commissions se réuniront le mercredi 15 juin à 19h.

➤ **Reprise du restaurant : état avancement**

Benjamin poursuit ses études de financement auprès des banques. En principe, sous 10 jours la Commune devrait être fixée.

La commune laisse jusqu'au 7 juin à Benjamin pour donner un retour, après cette date elle relancera les démarches de recherche.

➤ **Projet du local stockage terrain de foot : RDV avec cabinet Architect BLEU ARCHI**

Un RDV a été fixé à la Mairie le jeudi 9 juin 2022 vers 12h avec une architecte de chez BLEU ARCHI. Elle va reprendre le projet afin que le dossier puisse être pris en compte par le service urbanisme.

➤ **Arrêt maladie Thierry METAIRIE**

Thierry a informé qu'il serait en arrêt à compter du mercredi 8 juin jusqu'à début juillet. Franck ROUSSEAU, l'agent de COSMES assurera les urgences, la tonte et l'entretien des lagunes.

Arrivée Rémi GAROT 21h38.

➤ **Tour de garde des élections législatives des 12 et 19 juin 2022**

*** Tour de garde des élections législatives**

<u>1^{er} tour</u>	<u>Dimanche 12 juin 2022</u>
08h00 - 10h30	- Gérard LECOT - Hervé AUBERT - Etienne BOITTIN
10h30 - 13h00	- Jean-Christophe HOUTIN - Estelle GUINEHEUX - Maryline PRAMPART
13h00 - 15h30	- David BEAUMONT - Denise CHAUDET - Yvette ROULIN
15h30 - 18h00	- Christophe COUËTOUX - Rémi GAROT - Viorika BARBE
Suppléant	-

Dépouillement : Gérard LECOT, Viorika BARBE, Christophe COUËTOUX et Rémi GAROT

Pour le dimanche 19 juin, le même tableau sera appliqué. En cas d'impossibilité, il faudra prévoir un remplaçant.

➤ **Divers**

Il faudrait mettre des plots en béton au terrain de foot pour éviter que des gens du voyage s'y installent.

Les parents des enfants utilisateurs de l'arrêt de car du Pâtis demandent à ce que soit installé un éclairage public notamment en hiver le matin et le soir afin que les enfants puissent se rendre en toute sécurité à l'arrêt. Actuellement, il y a une étude pour l'enfouissement de l'électricité au Pâtis, dont les travaux seraient prévus à l'automne, il serait donc opportun de faire une demande pour y ajouter ses travaux.

Il faudrait également faire installer des panneaux de signalements des enfants.

Il faudrait demander à Thierry de débroussailler l'arrêt de bus au Pâtis.

Concernant les travaux, il faudrait contacter les entreprises SUHARD et SMR pour savoir quand seront effectués les travaux du garage et du parvis de l'église.

Le Comité des fêtes se réunit le mardi 7 juin à 20h30 pour l'organisation de la fête communale.

Heure de fin de réunion : 22h00

Proposition de date du prochain conseil : le mardi 28 juin à 19h30